



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 02 juillet 2026

Date de la convocation : 22 juin 2026

Date d'affichage : 22 juin 2026

L'an 2026 le jeudi 02 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sailly sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, la salle des Mariages de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-Luc RAVET, Maire.

Étaient Présents : M. RAVET Pierre-Luc - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme CALDI Christine – Mme CHEVALIER Bernadette – M. COUSIN Franck - M. DEWILDE Patrick - M. DUPONT Bruno – Mme GAUDEFROY Laëtitia - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent – M. LEFEBVRE François – M. LEIGNEL David – Mme MASSELUS Kelly – M. RIZKI Abdelhamid - Mme RUCKEBUSCH Geneviève – Mme RYCKEBUSCH Cécile – Mme TANGHE Sophie – M. TEMPERMAN Jean-Luc – M. TRIOUX CHEMIN Sébastien.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida a donné sa procuration au profit de Mme HERDIN Andrée - M COLLET Olivier a donné sa procuration au profit de M DUPONT Bruno - M. COTE Alexandre a donné sa procuration au profit de M LEFEBVRE François – Mme DESROUSSEAUX Anaïs a donné sa procuration au profit de M TRIOUX CHEMIN Sébastien – Mme MARTEAU Martine a donné sa procuration au profit de Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme RICBOURG Adeline a donné sa procuration au profit de Mme MASSELUS Kelly – M VERMERSCH Olivier a donné sa procuration au profit de M LEIGNEL David.

Absent(s) : M BARBAUX Maxime.

Secrétaire de séance :

A été nommé secrétaire : Madame Laëtitia GAUDEFROY

Nombre de membres du Conseil municipal : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres votants : 26

Délibération n° 2026 – 28

Objet : Désignation d'un correspondant défense

Vu l'article L.2121-21 du CGCT ;

Vu les lettres de Mme la ministre des Armées et des Anciens combattants et du chef d'état-major des Armées invitant les communes à désigner un conseiller municipal en charge des questions de Défense ;

Considérant que les missions de cet élu visent à sensibiliser les citoyens aux impératifs de Défense et qu'il est à ce titre l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région ;

Considérant qu'il lui revient également d'assurer une mission d'information de ses administrés sur les Journées Défense et Citoyenneté ;

Considérant que le vote pour les nominations peut être effectué au scrutin public dès lors que les membres du conseil municipal en décident à l'unanimité ;

Ceci exposé et sur proposition du maire, le conseil municipal désigne Monsieur Pierre-Luc RAVET comme correspondant Défense.

A l'unanimité

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,

Les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,

Pierre-Luc RAVET

